

Le Bulletin de l'UNICEF Bénin

Edition n°12 de juin 2012

Préparé par la Section Plaidoyer et Partenariats

Hippolyte Djiwan : hddjiwan@unicef.org
Gisèle Langue Menyé : glangue@unicef.org
Reine David Gnahoui : rdavid@unicef.org

JEA 2012 : les enfants handicapés plaident pour la prise en compte de leurs droits



©UNICEF Bénin /2012 / R. David- Gnahoui

Message des enfants délivré par un enfant malvoyant et traduit en langage de signes pour les enfants malentendants de l'assemblée

Lors de la célébration de la JEA à Cotonou, 1500 enfants, souffrant de divers handicaps, ont plaidé en faveur du respect de leurs droits. Ils ont interpellé les autorités pour «un accès à une éducation et une formation de qualité à travers des centres d'accueils spécialisés, équipés et accessibles pour tous les enfants, surtout les handicapés, et des subventions spéciales pour soutenir les parents des enfants les plus vulnérables».

La cérémonie a été présidée par Benoit Dègla, Ministre de l'Intérieur, représentant le Chef de l'Etat. Dans son discours, il a demandé «d'approfondir la réflexion sur la situation des enfants handicapés » car, ces derniers ont d'énormes potentialités et ont besoin d'être accompagnés pour un développement harmonieux.

Nardos Békélé-Thomas, Coordinatrice du Système des Nations Unies (SNU) au Bénin, Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF, ainsi que les Chefs

d'agences du SNU, les partenaires techniques et financiers et les ONG impliquées dans la protection des enfants, ont pris part à l'évènement. L'ambassadrice nationale de l'UNICEF Zeynab Habib, ainsi que les enfants malvoyants et sourds-muets ont animé la cérémonie, riche en couleur et en son.

En marge de la cérémonie, les enfants malvoyants de Sègbèya à Cotonou et les enfants sourds-muets de Louho à Porto-Novo, ont eu des moments d'échange sur les droits de l'enfant, soutenus par des contes et des sketches animés avec les enfants conteurs du Bénin.

La JEA a été précédée d'une visite conjointe de la Représentante de l'UNICEF et de la Ministre en charge de la Famille au Centre des sourds-muets de Louho à Porto Novo. A Cotonou, elles ont visité le Centre des Aveugles et Amblyopes et le Programme de réadaptation à base communautaire, où elles ont délivré des messages d'espoir aux enfants vivant avec des handicaps moteurs.

Mobilisation contre les Troubles dus à la carence en iode

Pour relancer la lutte contre les TDCI, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a organisé le 30 mai à Cotonou, une concertation sur le système de contrôle de qualité du sel iodé. Elle avait pour objectif la mise en place d'une stratégie de vérification de la qualité du sel iodé localement produit ou importé.

La carence en iode entraîne entre autre conséquences, des avortements spontanés, des anomalies congénitales, des décès en bas âge, un retard mental, un retard de croissance et la stérilité. Il est donc important de prévenir ces troubles en consommant du sel iodé.

En 2011, une étude épidémiologique réalisée par la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) a montré que 4 personnes sur 100 souffrent encore du goitre, contre 19 personnes sur 100 en 1994. Mais il reste encore du chemin à faire pour l'élimination totale des troubles liés à la carence en iode (TDCI).

Selon Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF, «Pour relever le défi de l'élimination durable des troubles liés aux carences en iode au Bénin d'ici à 2015, il est urgent de relancer les activités, en dynamisant le dispositif de contrôle du sel iodé aux différentes étapes du circuit du sel, en assurant l'iodation du sel produit dans le pays, et en renforçant la collaboration entre tous les secteurs impliqués dans le développement de la stratégie d'iodation du sel».



Des femmes de Gjègbadji (Ouidah) impliquées dans la production de sel et dans le renforcement de l'iodation du sel localement produit..

AGENDA

17 au 19 juillet : Forum sur l'Etat Civil, Palais des Congrès, Cotonou.

Eau, hygiène et assainissement : Dr Anne Vincent dans les écoles et les communautés



©UNICEF Bénin /2012 / H. Djiwan

Deux écolières démontrant aux hôtes, le principe de fonctionnement du point d'eau de l'Ecole Primaire Publique Agbossa 2, dans la commune d'Adjohoun.

Du 24 au 26 mai, Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF, a effectué une visite dans les départements de l'Ouémé et du Plateau, pour apprécier les réalisations des points d'eau et l'assainissement de base dans les écoles primaires et les communautés villageoises.

Dans les 5 écoles visitées, les points d'eau sont en état de bon fonctionnement. Toutefois, les dispositifs de lavage des mains ne sont plus fonctionnels, d'où l'appel aux responsables d'écoles pour les réparer. Quant aux latrines à cabines, elles sont relativement bien entretenues.

Au sein des 3 communautés visitées, elle a invité les habitants à l'utilisation des latrines et encouragé les femmes à un emploi régulier du savon et une meilleure gestion des points d'eau publics.

Elle a également visité deux radios communautaires où elle a échangé avec les responsables, sur le rôle des radios de proximité dans l'accompagnement du projet «Enfants reporters».

Au cours d'un diner de travail avec le préfet, les maires d'Adjohoun,

de Dangbo, les directeurs départementaux et leurs collaborateurs, elle a plaidé pour le renforcement des actions en faveur des droits à la survie, à l'éducation et à la protection des enfants. Elle a également suggéré que la prise en charge des relais communautaires soit faite au sein des Plans de Développement Communaux (PDC).

Outre l'appréciation des réalisations des points d'eau et l'assainissement, elle a noté l'absence des enfants handicapés dans les écoles, et exhorté les parents à inscrire ces enfants en vue de leur permettre d'exprimer leur potentialité. Enfin, elle a demandé de renforcer les espaces enfances, les cantines scolaires et rappelé aux parents l'importance de l'acte de naissance dans la scolarisation des enfants.



Une écolière au point d'eau de l'Ecole Primaire Publique de Houédamè, commune d'Adjah-Ouèrè

Validation du document d'accompagnement pédagogique du PCA

Le Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire, (MEMP) a organisé le 8 juin, la validation du document d'accompagnement pédagogique de l'animateur du Programme de Cours Accéléré (PCA).

Ce document en 3 volumes est destiné aux 3 années d'enseignement du PCA. Il comprend le programme de formation, les planifications et les situations d'apprentissages élaborés pour faciliter chez l'animateur, la préparation de classe et orienter l'encadrer pédagogique.

Ce programme spécial d'éducation vise à faire acquérir les compétences fondamentales dans différents champs de formation (français, mathématique, éducations artistique, sociale, scientifique et technologique, sport), ainsi que les compétences de vie courante aux adolescents.

Il offre aussi à ceux qui en ont le désir et la capacité, la chance de poursuivre leurs études dans le



Le PCA, une chance pour les adolescents non scolarisés ou descolarisés

secondaire formel après l'obtention du Certificat d'Etude primaire.

Après la validation du document, la prochaine étape sera le lancement officiel du PCA par le MEMP et sa mise en œuvre en partenariat avec les communes.

Accès et maintien des enfants à l'école : 78 journalistes formés

Le 6 juillet a pris fin à Porto-Novo, la formation de 78 journalistes et animateurs intervenant dans les radios de proximité sur l'ensemble du territoire béninois. Au total 9 émissions prêtes à diffuser ont été réalisées dont 6 en français et 3 en langues nationales Fon, Goun et Yoruba.

Des thématiques diverses telles que le rôle des parents, l'importance de l'acte de naissance dans la scolarisation et le maintien des enfants à l'école ont été abordées. Par ailleurs, les grossesses précoces, les châtiments corporels, l'absentéisme des enseignants, causes du non maintien des enfants à l'école, ont fait l'objet de magazines ou de table ronde.

Au cours de la formation, les participants ont également réalisé une quinzaine de microprogrammes ou messages portant sur l'accès et le maintien des enfants à l'école.

Les formations se sont déroulées à Parakou, Bohicon et Porto-Novo sous l'égide de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et du Ministère de la Communication. En clôturant l'atelier de Porto-Novo, Roufai Akobi, Conseiller à la HAAC et Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF, ont salué le travail fait par les participants et les facilitateurs.

L'UNICEF soutient la décentralisation

Le Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du territoire, a organisé le 5 avril à Cotonou, une journée de réflexion stratégique sur le développement à la base, dans le contexte de la décentralisation.

Comment le processus de décentralisation peut-il conduire à l'atteinte des résultats attendus pour les populations, et notamment les plus défavorisées, tout en assurant un développement territorial durable, équilibré, harmonieux reposant sur la gouvernance locale ?

Cette rencontre a permis d'initier un dialogue autour d'une vision stratégique commune positionnant la décentralisation comme un élément majeur du développement équitable et durable à la base.

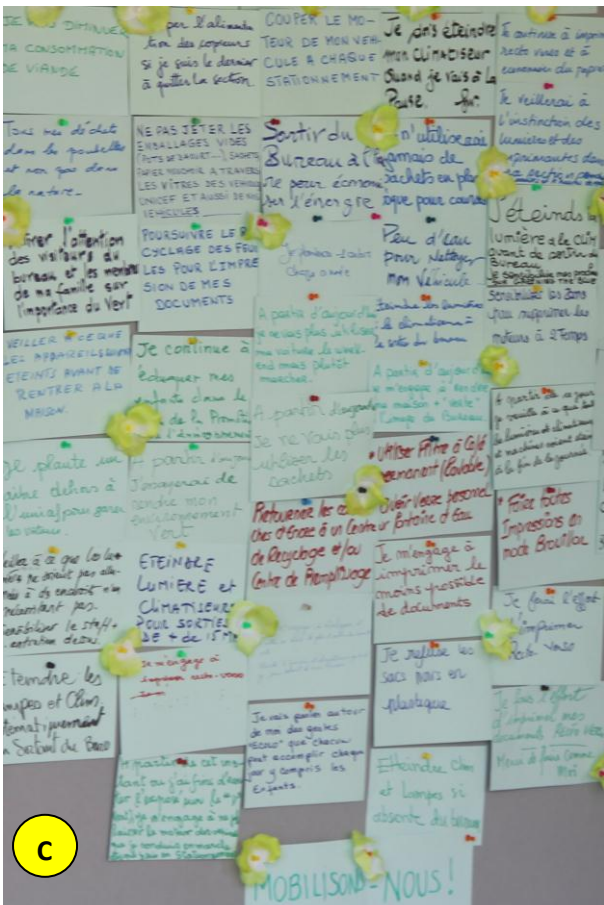
Les échanges ont mis en exergue les goulots d'étranglement qui entravent la mise en œuvre de la décentralisation notamment, la méconnaissance des textes, l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines et financières, la pratique insuffisante de la reddition des comptes par les élus ou les rôles imprécis des divers acteurs du développement à la base.

«La décentralisation soutenue par une bonne déconcentration, promeut l'efficacité de l'offre des services sociaux afin de toucher les populations les plus vulnérables», a souligné, à juste titre, Le Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire, Raphael Edou.

La rencontre a regroupé les directeurs techniques des ministères en charge du Développement, des Finances, de la Famille, de la Santé, de l'Education, de la Justice, de l'Agriculture et de la Communication. Etaient également présents, le représentant de l'Association nationale des communes du Bénin et 10 maires venus de diverses municipalités. On notait aussi la présence des représentants de l'USAID, de l'Union Européenne, des Coopérations techniques allemande (GIZ), belge (CTB), de l'ambassade de France ainsi que les représentants des agences de l'ONU notamment l'UNICEF, l'UNCDF/PNUD la Banque Mondiale, l'OMS, la FAO, l'UNFPA et le PAM.

UNICEF Bénin passe au vert

L'UNICEF Bénin a mis en place un "Comité Vert" qui, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement, a planté un arbre et créé un espace botanique. Les membres du personnel ont pris chacun l'engagement de contribuer au quotidien à la préservation d'un cadre de travail sain et à la sauvegarde l'environnement.



- A. Mise en terre d'un plant d'arbre du voyageur par Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF, entourée des membres du personnel.
 - B. Arrosage du nouveau plant d'arbre mis sous terre par le Comité Vert.
 - C. Exemples de promesses faites par les membres du personnel.
- Crédit Photos : UNICEF Bénin/2012/Reine David Gnahoui